



## Evolution de l'inflation au cours de l'année 2022

Une analyse rétrospective sur la période 2017-2022 révèle que l'économie nationale tend à rentrer dans une spirale inflationniste. En effet, le niveau général de prix a progressé de 15,3% sur les cinq dernières années. Pour l'année 2022, le taux d'inflation s'est établi à 6,3% contre 2,3% en 2021, dépassant ainsi le seuil de 3% retenu par la CEMAC dans son dispositif de surveillance multilatérale. Le principal déterminant de cette poussée inflationniste est l'accélération des prix des produits alimentaires (+12,9%), en lien avec la progression des prix des huiles et graisses (27,0%), des pains et céréales (16,3%) ainsi que des poissons et fruits de mer (14,4%).

L'augmentation de 5,0% des prix des produits importés en un an, tout comme ceux des produits locaux de 6,4%, est fortement expliquée, sur le plan externe, à la fois par les effets néfastes de la Covid-19 qui sévit depuis 2020 et surtout par la guerre russo-ukrainienne, qui ont davantage contribué au renchérissement, sur le marché international, des prix des céréales, des oléagineux, des matières premières, des intrants agricoles, de l'énergie, des matériaux de construction, et du fret maritime. Sur le plan interne, les tensions inflationnistes persistent en dépit du durcissement par la BEAC de sa politique monétaire et des mesures prises par les pouvoirs publics pour soulager les populations et préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Les perspectives d'inflation sont influencées par le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions, le conflit opposant l'Ukraine à la Russie, les effets persistants de la pandémie de la Covid-19, la dépréciation du FCFA vis-à-vis du Dollar, le réajustement des prix du carburant à la pompe et les nouvelles dispositions fiscales de la Loi des finances 2023. En définitive, en considérant le réajustement de 15,9% du prix du litre du super et de 25,2% du prix du litre du gasoil et sous l'hypothèse du maintien du rythme mensuel actuel d'évolution des prix, le taux d'inflation de 2023 pourrait se situer au-delà de 6%.

### 1. Evolution au cours de l'année 2022

#### Les pressions inflationnistes perdurent et se généralisent à toutes les villes

Le niveau général des prix a augmenté de 6,3% en 2022, après 2,3% en 2021, 2,5% en 2020, 2,5% en 2019, 1,1% en 2018 et 0,6% en 2017. C'est le taux d'inflation le plus élevé après celui de 9,0% de 1995.

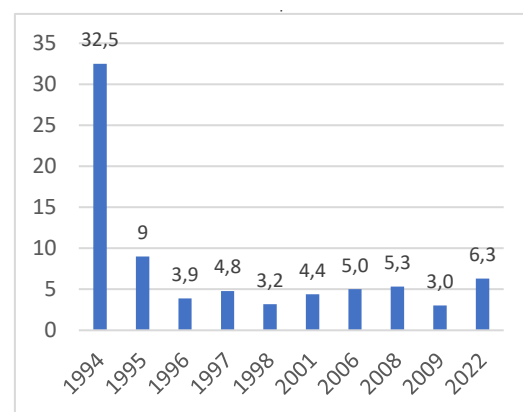
#### Le taux d'inflation le plus élevé est enregistré à Ngaoundéré et le moins élevé à Garoua

En 2022, le seuil communautaire de 3% est dépassé dans toutes les villes à savoir : Ngaoundéré (+7,4% après +1,0% en 2021), Bafoussam (+7,3% après 2,4% en 2021), Buéa (+7,1% après +1,7% en 2021), Bamenda (+6,8% après +3,8% en 2021), Maroua (+6,4% après +3,2% en 2021), Yaoundé (+6,2% après +1,8% en 2021), Douala (+5,7% après +1,9% en 2021), Bertoua (+5,5% après 4,4% en 2021), Ebolowa (+5,7% après +3,7% en 2021), et Garoua (+5,4% après +2,1% en 2021).

#### L'inflation se nourrit de l'envolée des prix des produits alimentaires

En 2022, le niveau général des prix est soutenu en grande partie par l'accroissement de 12,9% des prix des produits alimentaires et de 6,3% des prix de services de restaurants et hôtels. Les principales hausses de prix des produits alimentaires ont concerné les huiles et graisses (27,0%), les pains et céréales (16,3%), les poissons et fruits de mer (14,4%), les viandes (12,2%), les laits, fromages et œufs (10,7%) et les légumes (7,6%). L'accroissement des prix des restaurants et hôtels résulte en majorité de la hausse de 10,1% du prix des services de restaurant. Par ailleurs, certains matériaux de construction habituellement utilisés par les ménages pour leurs petits travaux de construction ou de réhabilitation/réparation subissent la flambée des prix. Il s'agit notamment du ciment, des tôles, des tuyaux PVC, des carreaux de mur et du fer à béton.

Graphique 1 : Années avec un taux d'inflation supérieur à 3%

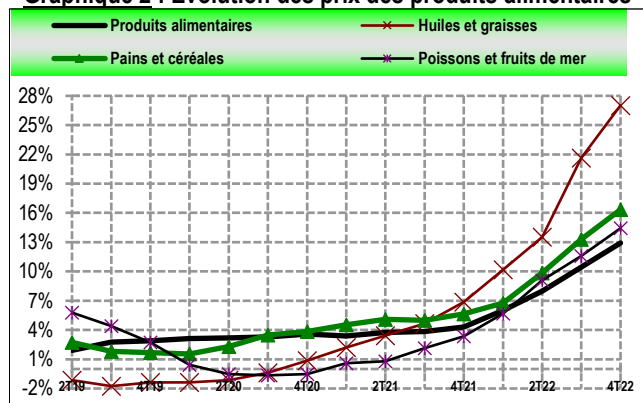


## 2. Evolution des prix des produits alimentaires

### Les prix des produits alimentaires ont grimpé de 12,9% en 2022

En 2022, les prix des produits alimentaires progressent de 12,9% du fait principalement du renchérissement des huiles et graisses (+27,0%), des pains et céréales (+16,3%) ainsi que des poissons et fruits de mer (+14,4%), Les prix des viandes (+12,2%), des laits, fromages et œufs (+10,7%), des légumes (+7,6%) du « sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie » (+4,8%) augmentent également. A l'opposé, les prix des fruits ont reculé de 3,0%.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



- ✓ La hausse de 27,0% des prix des huiles et graisses résulte en grande partie de l'accroissement des prix des huiles brutes, des huiles raffinées et des autres matières grasses (pâte d'arachide locale, noix de palme).
- ✓ Les prix des pains et céréales sont en hausse de 16,3% en lien avec l'augmentation des prix des pâtisseries, gâteaux, biscuits et viennoiseries, des pains, des farines, semoules et gruaux (farine de blé, farine de maïs, farine de mil, farine pâtissière), des céréales non transformées (maïs sec en grain, riz, mil sec en grain), et des pâtes alimentaires.
- ✓ L'accroissement de 14,4% des prix des poissons et fruits de mer découle de la hausse des prix des poissons frais, des poissons et autres produits de mer congelés, des poissons et autres produits séchés ou fumés et des autres conserves de poisson (sardine à huile végétale, sardine à sauce).
- ✓ L'augmentation de 12,2% des prix de la viande découle principalement de la hausse des prix de la volaille, de la viande de bœuf, de la viande de porc, de la viande de mouton et de la viande de chèvre.
- ✓ Les prix des « laits, fromages et œufs » augmentent de 10,7% en lien avec la hausse des prix des laits et dans une moindre mesure des produits laitiers et des œufs.
- ✓ Les prix des légumes ont grimpé de 7,6% du fait surtout du renchérissement des légumes frais en fruit ou racine (oignon frais, haricot vert, carotte, poivron, concombre), des légumes secs et oléagineux (arachides décortiquées, haricot sec), des légumes frais en feuille, des tubercules, plantains ainsi que des autres produits à base de tubercules et plantains.
- ✓ Les prix des « sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries » augmentent de 4,8% du fait de la hausse des prix du sucre ainsi que ceux des confitures, miels, chocolats et confiseries.

Les prix des fruits ont diminué de 3,0%, en lien surtout avec la baisse des prix des agrumes.

La tendance à la hausse des prix des produits alimentaires au Cameroun reste en phase avec la variation de l'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des cours internationaux des produits alimentaires de base les plus couramment échangés. Cet indice FAO a en effet augmenté de 14,3% en 2022, sous l'effet de la hausse des prix des huiles végétales, des céréales et des produits laitiers.

Les prix des produits alimentaires locaux grimpent sous l'effet de (i) l'insuffisance de la production nationale, en raison de la faible capacité du système productif national, des conditions météorologiques défavorables (avec pour conséquence directe l'augmentation de mauvaises récoltes, de perte de bétail, la dégradation des pâturages et le tarissement des points d'abreuvement, et les disponibilités réduites en produits halieutiques, aquacoles et forestiers), de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui, d'une part, limite la production et d'autre part, entrave l'acheminement des produits, (ii) l'approvisionnement limité des grands centres de consommation à cause de la dégradation de certains axes du réseau routier ou ferroviaire, (iii) les pratiques spéculatives de certains commerçants, (iv) la répercussion, certes partielle, des tensions sur les coûts (notamment les matières premières et les intrants agricoles) sur les prix de vente aux consommateurs, (v) les difficultés d'approvisionnement, la faiblesse des stocks de sécurité et la pénurie de certains produits.

Quant aux produits importés, le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions du monde, le conflit opposant l'Ukraine à la Russie, la persistance de la pandémie de Covid-19, les restrictions aux exportations imposées par plusieurs pays producteurs, les confinements fréquents en Chine en application de la politique zéro Covid-19 sont autant de facteurs qui ont créés des chocs liés à l'offre. En outre, la perte de valeur du FCFA face au dollar a entraîné un renchérissement des importations de matières premières et de denrées alimentaires. Ainsi, l'importation des produits comme le riz, le blé, les autres céréales, le carburant et le gaz domestique a été très coûteuse et difficile. Du fait également de la tendance haussière des prix des intrants agricoles et des autres matières premières sur le marché international, les coûts de production locale de plusieurs biens et services se sont accrus.

En réponse à cette conjoncture internationale restée favorable à l'inflation, les pouvoirs publics se sont employés à stabiliser les prix des produits pétroliers à la pompe et du gaz domestique, à mettre en œuvre les mesures de lutte contre la spéculation et à organiser quelques ventes promotionnelles pour soulager les ménages. A cela, s'ajoutent certaines autres mesures comme l'exonération des taxes fiscal-douanières à l'importation de certains produits, la suspension de la redevance portuaire, l'abattement du coût du fret à intégrer dans la valeur en douane, la suspension du précompte de l'achat sur plusieurs produits et le démantèlement des barrages routiers illégaux pour réduire les coûts d'acheminement des produits agricoles vers les marchés.

### 3. Les autres sources d'inflation

En 2022, le niveau général de prix progresse du fait surtout du regain de 12,9% des prix des produits alimentaires. Les « articles d'habillement et chaussures » ainsi que les services de « restaurants et hôtels » ont vu leur prix croître respectivement de 4,0% et 6,3%. S'agissant de la composante « restaurants et hôtels », la hausse des prix découle du renchérissement des services de restaurant. Quant à la fonction « articles d'habillement et chaussures », les tensions enregistrées sont imputables à la hausse des prix des autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement ainsi que des tissus d'habillement.

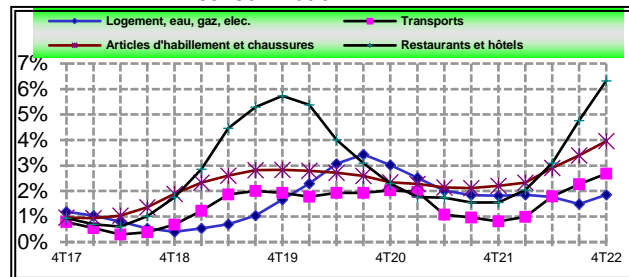
#### Biens locaux/Biens importés : l'inflation est plus d'origine locale qu'importée

En 2022, l'inflation est plus soutenue par la progression des prix des produits locaux. L'inflation des produits locaux s'élève à 6,4% et contribue à hauteur de 5,0 points de pourcentage à l'inflation totale. Parallèlement, l'inflation des produits importés est de 5,0% et contribue à hauteur de 1,3 point de pourcentage à l'inflation totale. Le risque d'aggravation de l'inflation importée demeure toujours du fait d'une conjoncture internationale difficile, marquée notamment par la hausse généralisée des prix des matières premières et de l'énergie. Par ailleurs, l'inflation des produits locaux est aussi due au renchérissement des coûts des intrants qui sont importés.

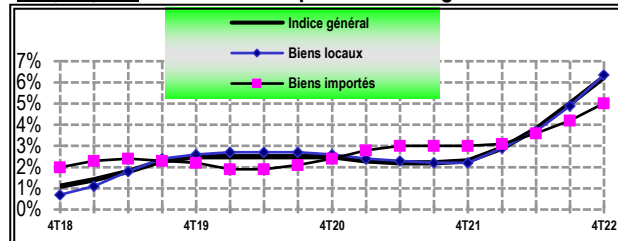
#### L'inflation reste en grande partie entretenue par les prix des biens du secteur primaire

En 2022, les prix des biens du secteur primaire augmentent de 11,0%. Les prix des biens du secteur secondaire et ceux des services progressent respectivement de 5,6% et 2,9%. L'inflation sous-jacente, calculée en excluant les produits à prix plus volatils (hors produits frais et énergies), a continué d'accélérer, pour atteindre 5,6% en 2022, contre 1,8% en 2021. Les prix des produits frais ont flambé de 10,2%. Les prix de l'énergie, quant à eux, ont progressé de 0,8%. Cette hausse des prix de l'énergie aurait été plus importante n'eût été la subvention des prix des carburants et du gaz domestique.

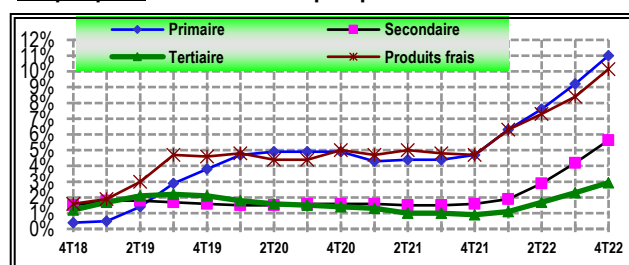
Graphique 3 : Evolution des prix de quelques autres fonctions de consommation



Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine



Graphique 5 : Evolution des prix par secteur



### 4. Conclusion et perspectives pour 2023

Le rythme de progression de l'inflation s'est renforcé, avec un taux de 6,3% en 2022 tirée par l'envolée de 12,9% des prix des produits alimentaires. Dans un contexte où l'activité économique mondiale continue d'être affaiblie par les incertitudes liées à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le resserrement des conditions financières, les pressions inflationnistes, ainsi que les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, l'économie nationale affiche une bonne résilience, comparativement à d'autres pays. Cette résilience se justifie, outre par la diversité et la quantité de l'offre des produits locaux sur le marché, mais aussi par la politique de stabilisation des prix des produits pétroliers à la pompe grâce aux subventions qui ont coûté à l'Etat en 2022 environ 775 milliards de FCFA (dont 700 milliards pour les produits pétroliers et 75 milliards pour le gaz domestique). Avec la révision à la hausse des prix des produits pétroliers, les nouvelles impositions fiscales de la Loi des finances 2023 et la situation difficile que traverse l'économie mondiale, le taux d'inflation de 2023 pourrait se situer au-dessus de 6%.

En 2022, le taux d'inflation de 6,3% est au-dessus de la norme communautaire CEMAC de 3,0%. Les tensions inflationnistes ont été entretenues principalement par les prix des produits alimentaires notamment ceux des huiles et graisses, des pains et céréales des poissons et fruits de mer, des viandes, des laits, fromages et œufs et des légumes.

Les déséquilibres entre les capacités de production et la vigueur de la demande alimentés par la conjonction de plusieurs chocs exogènes (sanitaire, géopolitique, climatique) ont porté l'inflation à des niveaux élevés partout dans le monde. Chaque pays a dû ajuster ses politiques économiques, notamment fiscales et budgétaires en vue de contenir le niveau d'inflation sur certains biens et services ayant un impact potentiel très important sur les populations. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a, entre autres mesures d'atténuation de l'impact socioéconomique, opté pour le maintien des prix des produits pétroliers et du gaz domestique à travers un mécanisme de subvention des prix à la pompe. Pour l'année 2022, le montant de cette subvention se chiffre à près de 775 milliards de FCFA. Compte tenu du poids devenu intenable de ces subventions, l'augmentation des prix du carburant était devenue inévitable. C'est ainsi qu'à partir du 1<sup>er</sup> février 2023, le litre de l'essence super est passé de 630 FCFA à 730 FCFA et celui du Gasoil est passé de 575 FCFA à 720 FCFA. Le prix du pétrole lampant, grandement consommé par les couches sociales défavorisées, reste stable à

350 FCFA le litre de même que le prix de la bonbonne de 12,5 kg du gaz domestique qui sera toujours vendue à 6 500 FCFA. Afin de garantir le pouvoir d'achat des consommateurs face à ces mesures visant à préserver les équilibres budgétaires, les salaires des agents publics ont été revalorisés en moyenne de 5,2% et le SMIG remonté à 41 875 FCFA contre 36 270 FCFA jusqu'ici.

Face au risque de persistance/accélération de l'inflation en 2023 et afin de réduire la dépendance extérieure du Cameroun, la politique de transformation structurelle de l'économie inscrite dans la SND30, déjà en cours de mise en œuvre, devra s'accélérer ; surtout si la guerre russo-ukrainienne perdure et ses conséquences inflationnistes ne s'estompent pas de sitôt. Le développement des unités de production et de distribution des intrants agricoles (engrais chimiques, herbicides, semences, etc.) constitue un des leviers à utiliser pour accroître une offre diversifiée en produits agricoles. Sur le plan énergétique, tout en accélérant la restructuration de la SONARA et la valorisation de l'énergie hydroélectrique produite dans les différents barrages, le Gouvernement est appelé à accélérer en même temps le transport et la distribution auprès des entreprises et des ménages. En outre, les sources d'énergie alternatives, notamment le solaire et l'éolienne, méritent d'être davantage développées. Les contrôles dans les marchés doivent être également multipliés pour éviter les dérives dues à la revalorisation des salaires.

**Tableau 1: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes fonctions de consommation au cours de l'année 2022**

FONCTION DE CONSOMMATION	Année-2020	Année-2021	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Année-2022	Année-2022/Année-2021	Année-2021/Année-2020
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	119,7	124,8	131,6	132,9	134,1	137,4	138,7	139,5	141,8	144,1	145,6	146,0	147,7	148,7	140,7	12,7%	4,3%
<i>Produits alimentaires</i>	119,7	124,9	131,8	133,1	134,4	137,7	139,0	139,8	142,2	144,5	146,1	146,4	148,2	149,1	141,0	12,9%	4,3%
<i>Boissons non alcoolisées</i>	116,8	119,1	120,9	121,9	122,7	123,1	123,6	123,9	124,5	125,2	125,3	125,3	125,9	126,5	124,1	4,2%	1,9%
Boissons alcoolisées et tabacs	133,5	136,3	139,6	139,6	139,7	140,4	141,0	141,7	142,4	143,0	143,2	143,8	144,6	144,3	141,9	4,1%	2,1%
Articles d'habillement et chaussures	114,0	116,5	118,3	119,0	119,3	120,4	121,0	121,7	121,2	121,7	122,4	122,6	122,7	123,3	121,1	4,0%	2,2%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles.	120,3	122,4	123,7	123,5	124,4	124,5	124,9	124,0	123,9	124,3	124,5	126,0	126,2	126,7	124,7	1,9%	1,8%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer.	111,1	112,7	113,6	114,5	115,3	116,5	117,7	118,8	120,0	120,5	121,4	122,2	123,5	124,3	119,0	5,6%	1,4%
Santé	103,3	103,5	103,6	103,6	103,7	103,8	103,8	103,9	104,0	104,0	104,0	104,1	104,2	104,2	103,9	0,4%	0,2%
transports	126,5	127,5	129,1	129,3	129,7	130,0	130,3	131,4	131,3	131,9	131,8	132,0	132,1	132,1	130,9	2,7%	0,8%
Communications	91,1	91,5	91,6	91,6	91,7	91,8	91,9	92,3	92,3	92,6	92,5	92,5	92,5	92,6	92,2	0,8%	0,4%
Loisirs et culture	107,5	108,5	109,6	109,6	109,7	110,0	110,2	110,3	110,6	110,3	110,6	110,6	111,0	111,4	110,3	1,7%	1,0%
Enseignement	117,5	118,9	120,1	120,2	120,2	120,2	120,3	120,3	120,9	123,1	124,2	124,3	124,4	124,4	121,9	2,5%	1,2%
Restaurants et hôtels	131,7	133,7	137,2	137,2	137,7	139,5	141,6	142,2	143,3	143,8	145,7	145,6	146,0	146,5	142,2	6,3%	1,5%
Biens et services divers	116,3	117,5	118,7	119,1	119,8	120,6	121,3	121,6	122,7	123,6	124,1	124,9	125,1	125,7	122,2	4,0%	1,1%
<b>INDICE GENERAL</b>	<b>117,7</b>	<b>120,3</b>	<b>123,5</b>	<b>124,0</b>	<b>124,7</b>	<b>126,1</b>	<b>126,9</b>	<b>127,4</b>	<b>128,3</b>	<b>129,4</b>	<b>130,2</b>	<b>130,6</b>	<b>131,3</b>	<b>131,9</b>	<b>127,9</b>	<b>6,3%</b>	<b>2,3%</b>



**Tableau 2: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix par groupes secondaires des produits au cours de l'année 2022**

GROUPES SECONDAIRES	Année-2020	Année-2021	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Année-2022	Année-2022/Année-2021	Année-2021/Année-2020
Local	119,4	122,1	125,2	125,6	126,4	127,9	128,7	129,1	130,4	131,5	132,4	132,8	133,7	134,2	129,8	6,4%	2,2%
Importé	112,8	116,2	118,4	119,2	119,8	120,9	121,7	122,3	122,0	123,1	123,6	124,1	124,4	125,2	122,1	5,0%	3,0%
Energie	105,4	105,6	105,8	105,8	105,9	105,9	106,0	106,0	106,0	106,0	106,0	107,1	107,2	107,3	106,2	0,6%	0,2%
Produits pétroliers	109,4	109,7	109,9	109,9	110,0	110,1	110,2	110,2	110,2	110,2	110,2	111,8	111,8	112,0	110,5	0,8%	0,3%
Produits frais	130,5	136,6	143,5	145,2	145,4	147,8	147,7	148,5	150,0	153,4	154,7	154,5	157,2	158,4	150,5	10,2%	4,7%
Hors produits frais et énergie	115,7	117,8	120,3	120,6	121,5	122,8	123,9	124,3	125,1	125,7	126,5	127,0	127,3	127,8	124,4	5,6%	1,8%
Primaire	126,0	132,0	139,1	140,0	140,7	143,5	144,5	144,7	147,0	149,2	150,7	151,3	153,2	154,3	146,5	11,0%	4,7%
Secondaire	109,9	111,7	113,5	114,3	115,2	116,5	117,4	118,1	118,6	119,4	119,9	120,4	120,9	121,4	118,0	5,6%	1,6%
Tertiaire	118,7	119,7	121,2	121,3	121,8	122,2	122,7	123,2	123,5	124,2	124,6	124,7	124,9	125,1	123,3	2,9%	0,9%
Durable	112,0	113,8	115,3	115,9	116,5	117,9	118,3	119,7	120,0	120,4	120,5	120,9	121,5	121,8	119,1	4,6%	1,6%
Non durable	118,5	122,5	127,5	128,4	129,4	131,7	132,7	133,1	134,8	136,5	137,7	138,4	139,8	140,6	134,2	9,6%	3,4%
Semi Durable	112,4	114,8	116,5	116,9	117,3	118,3	119,0	119,6	119,6	120,1	120,6	120,8	120,9	121,4	119,3	3,9%	2,1%
Services	118,8	119,9	121,3	121,4	121,8	122,2	122,8	123,3	123,6	124,2	124,7	124,8	124,9	125,1	123,3	2,9%	0,9%

**Tableau 3: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes régions au cours de l'année 2022**

Villes	Année-2020	Année-2021	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Année-2022	Année-2022/Année-2021	Année-2021/Année-2020
Yaoundé	116,8	118,9	121,2	121,8	122,8	124,3	125,4	126,3	127,3	128,2	128,7	129,2	129,5	130,3	126,3	6,2%	1,8%
Douala	117,0	119,2	121,5	122,0	122,9	124,5	125,3	125,9	126,7	127,4	128,0	128,4	128,9	129,6	125,9	5,7%	1,9%
Bafoussam	117,4	120,2	124,9	125,4	125,7	126,7	126,7	127,2	128,3	130,7	132,0	132,2	133,1	134,0	128,9	7,3%	2,4%
Bamenda	119,6	124,1	129,9	128,7	128,5	131,1	131,5	131,6	133,4	133,3	134,8	136,3	135,8	135,8	132,5	6,8%	3,8%
Garoua	116,5	119,0	122,8	123,0	122,8	123,5	124,4	125,2	126,2	127,2	126,8	127,6	127,7	127,9	125,4	5,4%	2,1%
Maroua	116,3	120,0	124,1	124,1	124,7	126,5	127,2	127,3	127,4	127,7	129,7	129,7	132,1	131,9	127,7	6,4%	3,2%
Ngaoundéré	115,1	116,2	119,1	121,9	123,5	124,1	125,3	125,0	125,0	126,2	126,6	126,6	127,0	126,7	124,8	7,4%	1,0%
Bertoua	122,3	127,6	128,5	129,8	130,4	130,1	131,0	131,1	132,7	135,7	138,1	140,6	143,2	144,4	134,6	5,5%	4,4%
Buéa	123,1	125,2	128,4	130,0	130,4	132,3	133,3	133,6	134,8	137,0	137,5	136,5	137,1	138,1	134,1	7,1%	1,7%
Ebolowa	117,6	122,0	126,3	125,9	128,3	127,8	127,9	127,0	127,1	128,3	129,2	130,6	134,3	134,3	128,9	5,7%	3,7%
<b>National</b>	<b>117,7</b>	<b>120,3</b>	<b>123,5</b>	<b>124,0</b>	<b>124,7</b>	<b>126,1</b>	<b>126,9</b>	<b>127,4</b>	<b>128,3</b>	<b>129,4</b>	<b>130,2</b>	<b>130,6</b>	<b>131,3</b>	<b>131,9</b>	<b>127,9</b>	<b>6,3%</b>	<b>2,3%</b>